



Procédure d'expulsion bail commercial

Par **copa**, le **05/06/2014** à **06:13**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** le locataire d'un bail commercial ne paie plus le loyer depuis octobre 2013, nous lui avons envoyé un commandement de payer par voie d'huissier début mai, il a 2 mois pour s'en acquitter mais pas de nouvelles... Il est également locataire d'un garage avec un bail privé pour lequel il paie pas les mensualités également. Il n'a pas pu non plus fournir l'attestation d'assurance. Il a dit (oralement) qu'il quittait les lieux fin 2013, a cessé son activité pendant 2 mois, revendu une partie de son matériel et reparti de plus belle après les 2 mois en rachetant du matériel. Quelle suite donner à cette affaire ? Devons nous engager une procédure d'expulsion avec un avocat ? Merci d'avance de votre réponse.